

Coatreven le 6 octobre 1948

Je soussigné Kerleau après cultiver
à Kerkuel avoir ravitaillé leurs
Maquis de bon gré sans contrainte
n'y menacer et d'avoir été payés
sans difficultés

Kerleau

Je soussigné Lestie Louis
cultivateur à Kercannour avoir
ravitaillé leurs maquis de bon gré
sans contrainte ni menace et avoir été
payé sans difficulté

Lestie

Vu pour régularisation de la signature de

M^{rs} Kerleau et Lestie

apposés ci-dessus.

A COATREVEN, le 6/10/ 1948

Le Maire

[Signature]



Kermana le 6 octobre 1945

Je soussigné Le golu Yves cultivateur a
Ker. Mhen, avoir ravitailler leurs Magasins de
bon gré sans contrainte ni y menace, et avoir
été payer sans difficultés.

Le golu

Kermaria Pular. le 5 octobre 45.

Je soussigné Cadion Guillaume cultivateur
à Coatahieu et Kermaria. déclare avoir ravitailler
de bon gré. et sans aucune menace les patriotes
du magasin de Coatahieu et ils m'ont toujours
acquitté à la livraison.

Certifié exact.

Cadion Gm

Vu pour légalisation de la
signature de Le golu et Cadion

apposé

à Kermaria le 6/10/1945

Le Maire El. Hallec



Boulaugne L. Bonnice -
Camley.

Je soussigné L. Bonnice Hyacinthe
Boulaugne a Camley avoir
ravitailé en pain de ma propre
moulinerie et de mon bon plaisir.
Les fabriques du marquis de
Coatrevin et de l'église de
leur organisation.

Ces derniers n'ont totalement
acquitté de leur ravitaillement.
Soit en espèces soit en nature.

A. Camley - le 6. oct. 1855

L. Bonnice

Je soussigné Salpin Louis déclare avoir
avoir ravitaillé le marquis de bon gré, et
a été payé de suite à la livraison



Salpin Louis
Le Maire
A. Lalloue